

Tout au long de notre histoire, notre gagne-pain a dépendu en grande partie du commerce. Aujourd'hui, près du tiers de ce que nous produisons est exporté. Peu de pays dans le monde sont autant tributaires du commerce. Bref, le commerce est source d'emplois. Pourtant, notre part des échanges mondiaux est en baisse. À la longue, cette tendance menace les emplois de nombreux Canadiens et le niveau de vie de la nation tout entière.

Maintes fois au cours de son histoire, le Canada a dû faire face à des choix cruciaux en matière de politique économique et commerciale. Toutefois, ces dernières années, la situation économique internationale s'est profondément transformée. Il est bon de se rappeler ce qui s'est passé la dernière fois que de tels changements se sont produits.

Il y a cinquante ans, le monde traversait la grande crise économique. De tous côtés, les pays réclamaient la protection de leurs industries.

Les pratiques commerciales restrictives ont alors fait leur apparition, et elles n'ont fait qu'empirer les choses.

Le Canada et les États-Unis ont été les premiers à lutter contre les fortes pressions protectionnistes qui s'exerçaient à l'époque. Nous avons embarqués ensemble dans le processus visant à faire disparaître ces obstacles à la croissance. En 1935, le Canada et les États-Unis concluaient un accord commercial bilatéral.

D'autres pays se sont joints à nous en 1938. Et les principes fondateurs de l'accord bilatéral canado-américain ont jeté les bases du système commercial multilatéral d'après-guerre.

Depuis un demi-siècle, le Canada poursuit une politique de libéralisation des échanges commerciaux. Aujourd'hui plus que jamais, notre prospérité et celle de nos partenaires dépend de l'expansion du commerce international et de la croissance de l'économie mondiale.

Notre gouvernement a choisi de créer des emplois et d'encourager la croissance. À cette fin, nous nous sommes lancés dans une campagne visant à réduire les obstacles au commerce dans le monde et à favoriser l'accès du Canada à tous les marchés. Permettez-moi de vous donner quatre exemples.

Nous poursuivons ces objectifs aussi bien au niveau multilatéral, avec tous les pays participant au GATT, qu'au niveau bilatéral, avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis.